

# CONFERENCE DU DESARMEMENT

CD/PV.739  
17 juin 1996

Original : FRANCAIS

---

COMPTE RENDU DEFINITIF DE LA SEPT CENT TRENTE-NEUVIEME SEANCE PLENIERE

tenue au Palais des Nations, à Genève,  
le jeudi 17 juin 1996, à 15 h 30

Président : M. Akram (Pakistan)

Le PRESIDENT (traduit de l'anglais) : Je déclare ouverte la 739<sup>ème</sup> séance plénière de la Conférence du désarmement.

A l'issue de nouvelles consultations intensives consacrées, vendredi dernier et ce matin même, à la question de l'élargissement de la composition de la Conférence du désarmement, je comprends que la Conférence est à présent prête à donner suite au projet de décision contenu dans le document CD/1403, conformément à la procédure adoptée lors de la séance plénière informelle que nous venons de tenir. Puis-je considérer que la Conférence adopte la décision contenue dans le document CD/1403 avec effet immédiat ?

Il en est ainsi décidé.

Je souhaite, en notre nom à tous, souhaiter la bienvenue aux 23 nouveaux membres de la Conférence du désarmement, à savoir les pays suivants : Autriche, Bangladesh, Bélarus, Cameroun, Chili, Colombie, République populaire démocratique de Corée, Finlande, Iraq, Israël, Nouvelle-Zélande, Norvège, République de Corée, Sénégal, Slovaquie, Afrique du Sud, Espagne, Suisse, République arabe syrienne, Turquie, Ukraine, Viet Nam et Zimbabwe.

J'ai été informé que je recevrais une lettre des 23 nouveaux membres décrivant la façon dont ces derniers entendent coopérer avec la Conférence du désarmement et lui apporter leur contribution.

Permettez-moi de saluer l'esprit de compromis et de conciliation dont chacun a fait preuve et qui a rendu cette décision possible. Le fait que la Conférence s'est montrée capable de relever le défi et de résoudre enfin ce problème déjà ancien, alors que nous entrons dans la dernière phase des négociations sur le TICE, augure bien de son avenir. La décision que nous venons de prendre accroîtra incontestablement la représentativité de cette instance. Je suis convaincu que nous sommes tous impatients de voir les nouveaux membres contribuer à nos efforts.

Je profite de cette occasion pour rendre hommage à l'Ambassadeur O'Sullivan, de l'Australie, qui a tenu les consultations sur cette question, ainsi qu'à tous mes prédécesseurs et plus particulièrement à l'Ambassadeur Mounir Zahran, de l'Egypte, et à l'Ambassadeur Benjelloun-Touimi, du Maroc, qui ont largement contribué à l'aboutissement heureux de cet effort. Nous leur devons à tous une profonde reconnaissance pour les efforts qu'ils ont inlassablement déployés pour rendre cette décision possible.

Je suspends à présent la séance plénière pour 15 minutes.

La séance est suspendue à 15 h 35; elle est reprise à 15 h 50.

Le PRESIDENT (traduit de l'anglais) : J'informe la Conférence que j'ai reçu des 23 nouveaux membres la lettre dont j'ai parlé tout à l'heure, qui définit la façon dont les nouveaux membres entendent coopérer avec la Conférence du désarmement et contribuer à ses efforts. Cette lettre vous sera distribuée en tant que document officiel de la Conférence.

(Le Président)

Je donne à présent la parole au représentant de Cuba, l'Ambassadeur Caballero, qui s'exprimera au nom du Groupe des 21.

M. CABALLERO (Cuba) (traduit de l'espagnol) : En ma qualité de coordonnateur du Groupe des 21, je souhaite faire la déclaration suivante :

"Le Groupe des 21 exprime sa satisfaction devant la décision que la Conférence vient de prendre en ce qui concerne l'élargissement de sa composition et souhaite une cordiale bienvenue parmi nous aux nouveaux membres. Nous sommes persuadés que leur contribution à nos travaux sera substantielle. Nous profitons de cette occasion pour rappeler que notre groupe a toujours été favorable à l'admission des Etats mentionnés dans la liste O'Sullivan. Le Groupe des 21 espère instaurer une coopération étroite avec les nouveaux Etats membres."

Le PRESIDENT (traduit de l'anglais) : Je remercie le représentant de Cuba de la déclaration qu'il a faite au nom du Groupe des 21. J'appelle maintenant le représentant de la Roumanie, l'Ambassadeur Neagu, qui s'exprimera au nom du Groupe des Etats d'Europe orientale.

M. NEAGU (Roumanie) (traduit de l'anglais) : Monsieur le Président, puisque c'est la première fois que je prends la parole sous votre présidence, permettez-moi de vous féliciter pour la façon exemplaire dont vous vous acquittez de la difficile tâche dévolue au Président de la Conférence du désarmement, particulièrement à l'heure où des événements importants se déroulent ou sont sur le point de survenir. Ainsi, vos compétences diplomatiques et votre talent largement reconnus sont aujourd'hui généreusement récompensés avec la décision d'élargir la composition de la Conférence à 23 nouveaux membres.

Au nom du Groupe des Etats d'Europe orientale, je me félicite de cette décision historique, dont l'objet est de rendre la composition de la Conférence du désarmement, seule instance multilatérale chargée des négociations sur le désarmement, conforme aux réalités de l'après-guerre froide, tant en ce qui concerne sa représentativité que son efficacité. C'était une décision attendue depuis longtemps, à laquelle notre groupe en général et chacun des pays qui le composent ont d'emblée été favorables. Le Groupe des Etats d'Europe orientale a toujours adopté une approche positive et constructive sur la question de l'élargissement de la Conférence et a toujours affirmé son désir sincère d'accélérer le processus. Nous sommes heureux que l'esprit de compromis et de souplesse l'ait une fois de plus emporté et que la Conférence ait pu atteindre un résultat des plus satisfaisants. Permettez-moi de souhaiter une cordiale bienvenue aux nouveaux collègues qui nous ont rejoints et de leur faire part, au nom des membres de mon groupe, du désir sincère de renforcer notre coopération dans la résolution des grands problèmes de maîtrise des armements et de désarmement auxquels nous sommes tous confrontés.

Le PRESIDENT (traduit de l'anglais) : Je remercie le représentant de la Roumanie de la déclaration qu'il a faite au nom du Groupe des Etats d'Europe orientale, ainsi que des paroles aimables qu'il m'a adressées. Je donne à présent la parole à l'Ambassadeur Sha, de la Chine.

M. SHA (Chine) (traduit du chinois) : En tant que coordonnateur du groupe composé d'un seul Etat, je souhaite faire la déclaration suivante :

"La séance plénière d'aujourd'hui est un moment très heureux. C'est aussi un moment historique, car 23 pays, au terme d'une marche longue et difficile, sont finalement arrivés à leurs fins en devenant membres de la Conférence du désarmement. La délégation chinoise leur adresse ses félicitations les plus chaleureuses.

La délégation chinoise a toujours été persuadée que tous les pays avaient, au même titre, le droit de participer pleinement aux travaux de la Conférence du désarmement. L'élargissement de la Conférence marque un aboutissement et contribue à améliorer sa représentativité. La Chine a toujours compris, respecté et appuyé la demande des 23 pays. Elle a toujours considéré que la question de l'élargissement de la Conférence devait être réglée immédiatement et sans conditions. Pour des raisons connues de nous tous, cette question n'a pu être réglée qu'aujourd'hui. Ma délégation estime qu'une solution rapide est préférable à une solution lente et qu'une solution lente est préférable à pas de solution du tout. Elle profite de cette occasion pour indiquer que mon pays, qui forme un groupe indépendant à lui tout seul, est prêt à coopérer étroitement avec les membres qui viennent d'être admis à la Conférence et à contribuer avec eux à la promotion de la cause du désarmement international et de la maîtrise des armements."

Le PRESIDENT (traduit de l'anglais) : Je remercie le représentant de la Chine de sa déclaration. Je donne maintenant la parole au représentant de l'Egypte, l'Ambassadeur Zahran.

M. ZAHARAN (Egypte) (traduit de l'arabe) : Il y a quelques instants, après un délai de près de trois ans, la Conférence a adopté la décision visant à élargir sa composition. Nous souhaitons tout d'abord approuver la déclaration faite par l'Ambassadeur de Cuba au nom du Groupe des 21 et souligner que l'Egypte a toujours été favorable à la formule d'élargissement proposée en 1993 par l'Ambassadeur O'Sullivan, de l'Australie. Nous avons affirmé clairement que nous étions favorables à l'élargissement de la composition de la Conférence. Maintenant que nous nous sommes mis d'accord sur l'admission de 23 nouveaux membres, nous devons nous rappeler que d'autres pays souhaitent aussi être admis à la Conférence. L'Egypte aurait préféré que la décision couvre tous les pays qui ont fait une demande d'admission à la Conférence du désarmement.

Il y a près de trois ans, alors que nous pensions que la Conférence, que j'avais le plaisir de présider, était sur le point d'approuver les recommandations de l'Ambassadeur O'Sullivan concernant l'élargissement de sa composition, l'Egypte s'appêtait à faire une déclaration nationale concernant la sécurité régionale au Moyen-Orient. Malheureusement, les circonstances qui avaient incité l'Egypte, à l'époque, à préparer cette déclaration sont les mêmes aujourd'hui et je ferai par conséquent quelques commentaires sur ce point.

(M. Zahran, Egypte)

L'Egypte espère qu'Israël, désormais membre de la Conférence du désarmement, coopérera avec tous les pays du Moyen-Orient, et en particulier avec l'Egypte, pour progresser sur la question cruciale de la maîtrise des armements dans la région, une question qui doit être traitée globalement, particulièrement dans une région aussi instable que le Moyen-Orient, où les déséquilibres militaires considérables qui existent actuellement entre les Etats de la région sont incompatibles avec les exigences d'une paix véritable, équitable, durable et globale. Pour remédier à cette situation, plusieurs objectifs doivent être atteints. En premier lieu, Israël doit adhérer au Traité sur la non-prolifération et soumettre toutes ses installations nucléaires aux garanties intégrales de l'AIEA. Cette initiative constituerait une mesure de confiance significative qui renforcerait la confiance mutuelle entre les différentes parties au Moyen-Orient. La présence dans la région d'une puissance nucléaire de fait, avec toutes les menaces et tous les dangers qu'une telle situation comporte, est incompatible avec les exigences d'une paix véritable et globale. C'est pourquoi l'adhésion d'Israël au TNP est absolument nécessaire.

Un autre objectif prioritaire que l'Egypte s'efforce d'atteindre depuis plus de 20 ans est la création d'une zone exempte d'armes nucléaires au Moyen-Orient. Cet objectif pourrait également être atteint dans un contexte plus large, suivant l'initiative prise en 1990 par le Président Moubarak en vue de l'instauration d'une zone exempte d'armes de destruction massive dans la région. A ce jour, aucune de ces deux initiatives n'a été concrétisée, Israël ayant persisté à ne pas vouloir renoncer à l'option nucléaire. Nous espérons que la signature du Traité portant création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Afrique, le 11 avril 1996 au Caire, aura des retombées positives sur le Moyen-Orient, car elle démontre l'engagement de l'Egypte en faveur d'un désarmement nucléaire mondial, objectif prioritaire aux yeux de l'Egypte, qui espère que cette question sera négociée dans le cadre d'un comité spécial créé par la Conférence du désarmement au lendemain de l'achèvement de la négociation du TICE. Nous regrettons que le groupe de travail multilatéral sur le contrôle des armements et la sécurité régionale, l'ACRS, créé à la conférence de paix sur le Moyen-Orient, n'ait jusqu'à présent obtenu aucun résultat significatif, en dépit des efforts diligents faits par l'Egypte pour accélérer le rythme des travaux du groupe et lui permettre d'ouvrir les discussions sur les questions de fond les plus importantes. Le refus israélien d'aborder la question nucléaire dans ce cadre fait naître des doutes et des craintes légitimes qui ne peuvent que nuire au processus de paix dans son ensemble. Aussi, l'Egypte invite Israël à adopter une démarche positive vis-à-vis des activités de l'ACRS, particulièrement depuis l'admission d'Israël à la Conférence du désarmement. Cet événement devrait avoir des effets positifs sur le Moyen-Orient, région où confiance mutuelle et transparence constituent l'unique moyen de garantir la fin des violences et la fin des souffrances pour tous les peuples de la région, dans le cadre de nos efforts pour parvenir à un règlement global et juste et assurer la sécurité de tous les Etats de la région, sécurité qui passe par l'élimination des armes nucléaires et de toutes les autres armes de destruction massive présentes au Moyen-Orient.

Le PRESIDENT (traduit de l'anglais) : Je remercie le représentant de l'Egypte de sa déclaration et je donne maintenant la parole au représentant de la République islamique d'Iran.

M. BAIDI-NEJAD (République islamique d'Iran) (traduit de l'anglais) : Monsieur le Président, puisque c'est la première fois que ma délégation prend la parole sous votre présidence, permettez-moi de vous féliciter d'avoir accédé à la présidence de la Conférence du désarmement. Permettez-moi également de vous faire part de la reconnaissance et de la satisfaction totale de ma délégation pour la façon dont vous avez dirigé la Conférence jusqu'à présent.

Il y a longtemps que nous avons fait de la question de l'élargissement de la composition de la Conférence une question de principe. Nous sommes fermement convaincus qu'une conférence élargie et donc plus représentative pourra jouer un rôle plus efficace sur le plan de la sécurité internationale et du désarmement. Par ailleurs, l'élargissement de la composition de la Conférence est essentiel à sa crédibilité, notamment parce que la plupart des candidats ont apporté une contribution continuelle aux négociations.

Cependant, ma délégation a émis une réserve au sujet de l'adhésion d'un des candidats de la liste, à savoir Israël. Nous restons persuadés que l'admission d'un candidat dont la politique n'a visé qu'à menacer la paix, la sécurité et la stabilité régionales et internationales n'est ni utile ni raisonnable. La politique d'Israël, qui met en oeuvre activement un programme d'armes nucléaires et, par conséquent, refuse d'adhérer au TNP et de soumettre ses installations nucléaires aux garanties de l'AIEA, constitue un sujet de préoccupation majeure et immédiate pour mon pays et pour tous les pays de la région. Israël est le seul obstacle à la création d'une zone exempte d'armes nucléaires et d'une zone exempte d'armes de destruction massive au Moyen-Orient. Ces mêmes préoccupations ont été exprimées à maintes reprises par la communauté internationale, au travers de nombreuses résolutions de l'Assemblée générale des Nations Unies et, tout récemment, par l'adoption à l'unanimité de la résolution de la Conférence d'examen et de prorogation du TNP.

Cependant, conscients de la fragilité de la formule proposée pour l'élargissement de la Conférence et reconnaissant le dévouement dont ont fait preuve la plupart des nouveaux membres envers la Conférence, nous avons décidé de ne pas nous opposer à la décision qui vient d'être adoptée. Comme beaucoup d'entre vous le savent, cette décision n'a pas été facile à prendre et il a fallu examiner la question avec la plus grande attention, devant l'ardent désir de la plupart des pays figurant sur la liste des 23 de voir la décision prise. Nous sommes convaincus que ces pays contribueront grandement aux négociations de la Conférence et leur souhaitons, par conséquent, une très cordiale bienvenue.

Le PRESIDENT (traduit de l'anglais) : Je remercie le représentant de l'Iran de sa déclaration et des paroles aimables qu'il m'a adressées. Je donne maintenant la parole au représentant de la Finlande, l'Ambassadeur Ekblom.

M. EKBLOM (Finlande) (traduit de l'anglais) : Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter d'avoir accédé à la présidence de la Conférence du désarmement. Il y a longtemps que je connais personnellement la compétence qui est la vôtre et qui vous sera utile à la tête de la Conférence, durant ce mois de juin 1996 si crucial, et vous pouvez compter sur l'appui total de ma délégation.

Cette journée est historique pour la Conférence du désarmement. Désormais, sa composition reflète mieux la situation internationale actuelle. Tous les membres de la Conférence doivent être remerciés. En particulier, je tiens à vous rendre hommage, Monsieur le Président, de même qu'à l'Ambassadeur Sánchez Arnau, de l'Argentine, à l'Ambassadeur Berguño, du Chili, et à l'Ambassadeur Selebi, de l'Afrique du Sud, car vous avez tous pris une nouvelle fois l'initiative de faire avancer la solution. Vous avez tous joué un rôle prépondérant dans le succès présent.

Cette solution n'est sans doute pas parfaite. Elle n'en était pas moins réalisable. Elle portait en elle les moyens de surmonter les difficultés liées à un pays candidat, problème qui a retardé de trois longues années l'accord sur l'élargissement. La solution adoptée ne doit être considérée que dans le contexte unique de la Conférence.

C'est consciente de ses obligations que la Finlande jouera son rôle de membre de la Conférence. Notre tâche consiste à promouvoir la sécurité et la stabilité pour tous dans le monde d'aujourd'hui. C'est un effort auquel nous voulons et devons prendre part. La Finlande espère que l'accord sur l'élargissement donnera une nouvelle vie et un nouveau dynamisme à la Conférence.

La Conférence du désarmement reste l'unique instance multilatérale compétente pour négocier sur les questions de désarmement et de non-prolifération. C'est un vrai défi. Pour le relever, et en dépit des réalisations passées et présentes, la Conférence doit aussi apprendre à se renouveler. Notre ordre du jour doit englober un ensemble de questions, nucléaires et non nucléaires. Notre effort doit porter sur des questions ciblées en fonction des progrès possibles.

En 1992, la Conférence a parachevé une Convention sur les armes chimiques. A la fin du mois de juin de cette année, les négociations sur un traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE) devraient être achevées. Nous appuyons cet objectif, de même que les efforts faits par l'Ambassadeur Ramaker, président du Comité spécial sur une interdiction des essais nucléaires, pour mener les négociations jusqu'à leur aboutissement. Après le TICE, la Finlande souhaite que la Conférence s'attache à l'arrêt ou, plus exactement, à l'interdiction, de la production de matières fissiles destinées à la fabrication d'armes nucléaires ou de tout autre dispositif explosif nucléaire. En ce qui concerne la maîtrise des armes classiques, les mesures de transparence et les mines terrestres antipersonnel sont des questions qui doivent être traitées par la Conférence. La Finlande est aussi prête à travailler sur ces questions.

(M. Ekblom, Finlande)

Pour tous ceux qui ont fait leur demande d'admission à la Conférence il y a plus de 10 ans, le processus qui a suivi a été pénible et long, trop long. Permettez-moi de réaffirmer que nous estimons que tous les pays qui souhaitent participer aux travaux de la Conférence devraient être acceptés en tant que membres. C'est pourquoi la Finlande propose à la Conférence de désigner un coordonnateur spécial chargé de traiter les demandes restantes d'ici la fin de l'année.

Le PRESIDENT (traduit de l'anglais) : Je remercie le représentant de la Finlande, l'Ambassadeur Ekblom, de sa déclaration et des paroles aimables qu'il m'a adressées. Je donne maintenant la parole au représentant d'Israël, l'Ambassadeur Lamdan.

M. LAMDAN (Israël) (traduit de l'anglais) : Monsieur le Président, puisque c'est la première fois que je prends la parole en tant que nouveau membre et membre à part entière de la Conférence, permettez-moi de vous complimenter pour la façon dont vous avez dirigé nos discussions jusqu'à présent. Permettez-moi également de féliciter tous ceux qui ont contribué à permettre la décision qui vient d'être adoptée concernant l'élargissement.

Je n'avais pas l'intention de prendre la parole cet après-midi, mais je m'y sens malheureusement contraint devant les éléments politiques extérieurs à nos discussions qui viennent d'être présentés par certaines délégations. Cependant, je ne souhaite pas déroger à la bonne humeur qui caractérise cet après-midi; c'est pourquoi je m'abstiendrai pour l'heure de répondre à ces déclarations sur le fond. Je souhaite simplement réserver mon évident droit de réponse et indiquer que j'entends répondre prochainement à ces déclarations de façon détaillée et quand nous le jugerons nécessaire. Pour le reste, permettez-moi de dire que nous sommes encouragés par la décision prise par la Conférence et nous tenons à assurer tous les membres qu'Israël fera le maximum pour contribuer à l'efficacité des travaux de la Conférence.

Le PRESIDENT (traduit de l'anglais) : Je remercie le représentant d'Israël de sa déclaration et des paroles aimables qu'il m'a adressées. Je donne maintenant la parole au représentant de la République de Corée, l'Ambassadeur Sun.

M. SUN (République de Corée) (traduit de l'anglais) : Monsieur le Président, je m'associe aux orateurs précédents pour vous exprimer ma sincère reconnaissance pour le rôle très précieux que vous avez su jouer en suscitant un consensus sur la question de l'élargissement de la composition de la Conférence. Je tiens également à remercier en particulier l'Ambassadeur Berguño, du Chili, et l'Ambassadeur Selebi, de l'Afrique du Sud, pour le rôle déterminant qu'ils ont joué dans ce domaine. Ma profonde gratitude va aussi à tous les Etats membres de la CD pour l'esprit de compromis et de coopération dont ils ont fait preuve à la onzième heure des consultations.

Ma délégation estime que la Conférence a largement contribué à la promotion et à la préservation de la sécurité et de la paix internationales. J'espère que dorénavant, avec sa composition élargie, la Conférence contribuera davantage encore à la cause de la paix internationale. En tant que membre à part entière de la Conférence du désarmement et tenant compte de

(M. Sun, République de Corée)

ses possibilités économiques et autres, la République de Corée n'épargnera aucun effort pour coopérer avec les autres membres de la Conférence dans l'accomplissement des importantes tâches de cet organe, parmi lesquelles figure la conclusion rapide du TICE.

Le PRESIDENT (traduit de l'anglais) : Je remercie le représentant de la République de Corée de sa déclaration et des paroles aimables qu'il m'a adressées. Je donne à présent la parole au représentant de l'Argentine, qui s'exprimera également au nom du Groupe occidental.

M. SANCHEZ ARNAU (Argentine) (traduit de l'espagnol) : Je crois que nous adoptons aujourd'hui une décision que certains orateurs ont déjà et à juste titre qualifiée d'historique. Ceci est particulièrement vrai si l'on songe que la composition de la Conférence n'avait pas été élargie depuis 1978 et que plus de trois ans auront été nécessaires pour que la Conférence applique enfin une décision de principe adoptée en août 1993. Alors que l'élargissement de la Conférence devient aujourd'hui réalité, il me paraît juste de rendre hommage à tous ceux qui ont fait des efforts pour jeter les bases de la décision d'aujourd'hui. Il convient de remercier d'abord l'Ambassadeur Paul O'Sullivan, de l'Australie, qui, alors qu'il était coordonnateur spécial pour l'élargissement de la composition de la Conférence, a le 12 août 1993, après des mois de laborieuses consultations, soumis la proposition destinée à augmenter le nombre de membres de la Conférence dans le cadre d'un processus dynamique visant à son élargissement. Et aussi divers membres de la Conférence, qui ont poursuivi ce travail; parmi eux, il faut mentionner tout particulièrement l'Ambassadeur Mounir Zahran, de l'Egypte, Luiz Felipe Lampreia, alors Ambassadeur du Brésil et aujourd'hui ministre des affaires étrangères, et l'Ambassadeur Benjelloun-Touimi, du Maroc, dont les efforts ont permis l'adoption de la décision CD/1356 à laquelle nous donnons effet aujourd'hui. Enfin, il convient de rappeler les initiatives prises par l'Ambassadeur Berdennikov, de la Fédération de Russie, et par l'Ambassadeur Tarmidzi, de l'Indonésie. Nous devons aussi, à cette occasion, vous remercier, Monsieur le Président, pour la façon dont vous avez mené ce processus de bout en bout, et remercier Monsieur Petrovsky, secrétaire général de la Conférence, pour sa coopération, et à n'en pas douter les coordonnateurs des autres groupes régionaux, qui ont aussi contribué à l'heureux aboutissement de ce processus et à l'adoption de la décision d'aujourd'hui. Enfin, souhaitons la bienvenue à ceux qui, pendant si longtemps, ont attendu de pouvoir devenir membres de la Conférence du désarmement.

Le PRESIDENT (traduit de l'anglais) : Je remercie le représentant de l'Argentine de sa déclaration. Ainsi s'achève notre séance d'aujourd'hui. La prochaine séance plénière de la Conférence du désarmement aura lieu le jeudi 20 juin 1996, à 10 heures, en salle V.

La séance est levée à 16 h 30.

-----